

GYMNASTIQUE FEMININE

DATES : 28 Mai 2023

LIEU : SAINT LEU (95)

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

Clôture des engagements : 11 mai 2023

- 1** – Le Championnat Régional est ouvert à tous les Poussins (filles et garçons).
Il est **interdit de faire concourir des enfants n'ayant pas 7 ans dans l'année civile en cours.**
- 2** – Pour participer au Championnat Régional, il faut **impérativement** avoir concouru au Championnat Départemental.
- 3** – Ce Championnat se divise en 4 catégories. Chaque association peut présenter autant d'équipes qu'elle le désire. **Mais l'inscription de 2 équipes en catégorie FANION n'est pas autorisée.**
► **Catégorie DRAPEAU** : équipe de 10 à 14 gymnastes, les 10 meilleures notes seront prises en compte quelque soit le degré pour le classement.

Catégorie DRAPEAU 1 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				14

Catégorie DRAPEAU 2 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} ou de 5^{ème} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0			14	0

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

► **Catégorie FANION** : équipe de 6 à 9 gymnastes, les 6 meilleures notes seront prises en compte quel que soit le degré pour le classement.

Catégorie FANION 1 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				9

Catégorie FANION 2 Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0				2

4 – Il ne sera toléré aucune gymnaste hors concours dans toutes les catégories.

5 – Les épreuves sont au nombre de 5 et sont celles du Programme Fédéral, (du 2^{ème} degré au 5^{ème} degré), à savoir : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol et Formation Physique.

6 – Temps d'échauffement

Le temps d'échauffement à chaque agrès sera de 5 mn pour les équipes en catégorie Drapeau et de 3 mn pour les équipes en catégorie Fanion.

7 – 4 entraîneurs maximum par équipe seront autorisés sur le terrain.

8 – Droit d'inscription : 40€ par équipe

9 – BLESSURES

Voir Art 5 des Généralités

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com

GYMNASTIQUE FEMININE

CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

10 – JUGES

Lors de l'inscription, chaque association doit présenter :

- pour les catégories Drapeaux : 2 juges par équipe **de niveau minimum 2^{ème} échelon**

Pour la 2^{ème} équipe DRAPÉAU : un juge supplémentaire **1^{er} échelon minimum**

- pour les catégories Fanions : 2 juges par équipe **avec au moins** un juge 2^{ème} échelon (ou plus) **et au maximum** un juge 1^{ère} année par association.

ATTENTION : nous avons besoin de juges à la formation physique.

Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :

- contactez le «responsable juge» de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
- ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »